

L'ARCHITECTURE DES FACULTÉS À TOULOUSE DE LA RÉVOLUTION À LA FIN DU XIX^E SIÈCLE :
DE LA CRÉATION DES FACULTÉS À LA CONSTRUCTION DE BÂTIMENTS.

Synthèse d'un mémoire réalisé par Sonia Moussay en 2004

L'Université : une notion médiévale

L'Université de Toulouse, deuxième par sa fondation (1229), après Paris, est aujourd'hui le deuxième grand centre universitaire français. Créée au Moyen Age, l'*universitas* est une corporation de maîtres et d'élèves, comprenant les facultés et les collèges universitaires de la ville où elles sont implantées. Placée sous la responsabilité papale, cette institution à but spirituel, dispose de l'autonomie administrative, pédagogique et financière. La notion d'édifice d'enseignement supérieur apparaît au XVI^e siècle. Cependant le « logement universitaire » existe déjà sous la forme des collèges universitaires. La prise en charge des étudiants par des particuliers dès les débuts de l'Université semble liée au patronage ecclésiastique de cette institution. De même l'architecture révèle l'aspect religieux et communautaire de l'Université médiévale. La ville est chargée de construire et d'entretenir les bâtiments universitaires. Des auditoriums sont construits et améliorés au XVIII^e siècle par des aménagements. Facultés et collèges sont rassemblés dans le bourg, véritable quartier latin toulousain. L'Université de Toulouse prospère au Moyen Age grâce à l'enseignement du droit romain mais aussi de la chirurgie. Durant la Renaissance, l'affermissement du pouvoir royal conduit à l'émergence d'un nouveau but : la formation professionnelle.

Cette évolution conduit à un déclin de l'institution jusqu'à la Révolution française. Rompant avec cet esprit universaliste, la période révolutionnaire voit l'affirmation du rôle de l'Etat dans « l'éducation nationale ». L'Université est supprimée et recrée par Napoléon Bonaparte sous une forme différente : l'Université impériale. Elle représente un monopole de tout l'enseignement et réglemente un système où toutes les facultés de France et établissements d'enseignement secondaire admettent les mêmes règles. Les facultés ne sont donc que des entités sans cohérence entre elles, ni lien avec la ville qui les accueillent. L'Université, en tant que corporation de maîtres et d'élèves, ne sera recrée qu'en 1968.



Des institutions soumises aux pouvoirs politiques

Trois facultés (Droit, Sciences, Lettres) et une école de médecine composent l'enseignement supérieur à Toulouse au XIX^e siècle. Les professeurs des facultés des sciences et des lettres ont pour mission de faire passer le baccalauréat, ils s'attachent également à transmettre un savoir au moyen de cours publics. La Faculté de droit et l'école de médecine ont pour fonction de former des professionnels. L'analyse de la situation pédagogique des facultés de la Révolution aux réformes de 1870-1890 révèle une impossibilité d'améliorer un enseignement paralysé par un centralisme trop rigide. Pourtant Toulouse dispose d'un des potentiels les plus importants quant à l'enseignement supérieur. L'ensemble des facultés domine les autres facultés provinciales par le nombre de leurs élèves et le dynamisme des professeurs.

Pourtant la situation matérielle des facultés révèle l'immobilisme des pouvoirs publics concernant l'enseignement supérieur. Ce nouveau service public, indépendant de l'Eglise, doit être installé dans une architecture publique. La Faculté de droit est relogée dans son ancien bâtiment réaménagé en fonction des besoins de cette nouvelle institution. La division des salles permet de diversifier les fonctions du bâtiment. L'école de médecine, trop à l'étroit, est déplacée dans l'ancien couvent des carmes déchaussés, dans le faubourg Saint-Michel. Ce réaménagement permet de mesurer le respect émergent de l'édifice et de la tradition du bâti toulousain. Cet édifice fonctionnel révèle très vite des problèmes de salubrité. Les facultés des lettres et des sciences se partagent plusieurs salles du lycée jusqu'en 1853, date d'installation de la Faculté des lettres dans l'ancien hôtel du Sénéchal. Cette situation non favorable au bon fonctionnement de ces établissements se poursuit jusqu'aux réformes des années 1870-1890.

La construction d'édifices d'enseignement supérieur révèle un conflit entre l'Etat et la municipalité. La ville de Toulouse désire retrouver sa Faculté de médecine afin de constituer une Université complète et devenir ainsi une métropole intellectuelle et culturelle. En contrepartie de cette création, l'Etat exige de la ville qu'elle reloge convenablement les facultés des sciences et des lettres afin de prouver son intérêt pour l'enseignement supérieur. En réalité, l'Etat ne veut pas créer de nouvelles facultés de médecine et la municipalité de Toulouse n'est pas prête à engager les dépenses nécessaires aux facultés, institutions sur lesquelles elle n'a aucun droit de regard.

1870 est une date importante pour l'enseignement supérieur. Une prise de conscience politique sur l'importance de l'enseignement s'accompagne de réformes nationales. Ne pouvant seul assumer les dépenses nécessaires, l'Etat est prêt à aider les villes motivées. En échange de la création de facultés et de grands centres universitaires, l'Etat sollicite les municipalités dans le financement des bâtiments universitaires. A Toulouse, les conservateurs, attachés à l'urbanisme, et les républicains, attachés à l'enseignement, se succèdent à la tête de la municipalité. La détermination de la ville pour améliorer la situation de l'enseignement supérieur se construit peu à peu et aboutit à la signature de la convention de 1886 entre l'Etat et la ville.



Les concepts de l'architecture des établissements de l'enseignement supérieur

De 1886 à 1892, Toulouse est dotée de trois nouveaux édifices consacrés à l'enseignement supérieur. La Faculté de droit est réaménagée. L'analyse des projets et des emplacements finalement choisis pour implanter ces bâtiments permet de constater les difficultés de maintenir le regroupement des facultés dans le « quartier latin » toulousain. La réhabilitation d'anciens bâtiments pour loger les facultés est tout d'abord envisagée en raison de soucis économiques mais aussi du fait d'une nouvelle démarche qui consiste à sauvegarder les plus beaux monuments de Toulouse. Cependant, la rigueur croissante en matière de restauration, la pédagogie se modifiant en faveur de l'augmentation des surfaces nécessaires aux facultés, les nouvelles préoccupations hygiénistes ainsi que la difficulté d'inscrire ces projets dans un plan d'insertion urbaine pour les mettre en valeur, sont autant d'éléments entraînant la prise de conscience de la nécessité de construire des édifices. L'ouverture à des terrains vierges éloigne l'idée de leur insertion dans le centre de la ville. Le choix d'installer les facultés des sciences et de médecine dans le faubourg Saint-Michel est aussi lié à l'urbanisation du centre. De plus, les faubourgs offrent des terrains plus vastes, moins chers et plus calmes. La Faculté des lettres rejoint alors celle de droit permettant ainsi de garder une certaine tradition de « centralité ». Cependant la notion de quartier latin s'est évanouie avec la dispersion en deux groupes distincts des facultés.

Les évolutions pédagogiques ainsi que les principes hygiénistes incluent de nouvelles orientations en matière de distribution intérieure. La complexité des programmes des facultés des sciences et de médecine implique un parti symétrique et une distribution rationnelle. Divisés en section incluant un rapport très important entre la théorie et la pratique, ces édifices contrastent avec les facultés de droit et des lettres où la difficulté d'organiser les salles ne réside pas dans la complexité des programmes mais dans l'adaptation à des terrains restreints. Les nouveaux principes de circulation, d'aération et de luminosité sont mis en application dans tous les édifices grâce à l'agencement rationnel des surfaces. La distribution intérieure révèle la persistance de l'ancienne pédagogie associée au développement des salles de conférences, à l'aménagement de nombreuses salles de laboratoires notamment pour la recherche.

L'aspect extérieur des facultés toulousaines révèle une large panoplie des possibilités architecturales. Alors que les facultés des sciences et de médecine développent un style éclectique en accord avec la notion de palais universitaire, les facultés de droit et des lettres développent des façades moins imposantes. Les quatre facultés sont édifiées selon des éléments de construction locaux. Alors que des éléments architecturaux rapprochent les quatre édifices, la Faculté de médecine se distingue plus nettement des autres facultés. Cet établissement apparaît comme un palais universitaire à caractère national, tandis que sa voisine symbolise le palais universitaire local.



Un patrimoine au XXI^e siècle

L'élargissement du patrimoine universitaire avec la construction d'annexes puis de campus introduit, tout au long du XX^e siècle, une dislocation des édifices d'enseignement supérieur. A Toulouse, trois grands types d'ensemble universitaire se détachent : l'Université des Sciences Sociales intégrée au centre de la ville, l'Université du Mirail intégrée dans un nouveau quartier, l'Université Paul Sabatier conçue comme un complexe scientifique. Cet éparpillement des sites se poursuit sans cohésion géographique entre les universités.

Aujourd'hui, l'Université est devenue un enjeu majeur dans la ville. Les schémas *Université 2000* et *Université 3000* incitent au retour des universités au sein des centres des villes. A Toulouse, cette volonté se traduit par le réaménagement de la Manufacture des tabacs. Les édifices du XIX^e siècle, bien conservés, sont toujours utilisés par les universités de Toulouse. Implantés dans le centre de la ville, ils sont quelquefois très éloignés des campus. Les nouveaux besoins se traduisent toujours par des constructions au sein des campus, cependant les questions de propriété et de gestion des bâtiments universitaires sont complexes.

